

INFORMATIONS GENERALES

Objectif :

Acquérir ou réviser les techniques de la DEB.

Formacode : 32688

Pré requis / Public visé :

Toute personne désirant avoir des connaissances de base en déclaration d'échange de biens.

Centre(s) assurant la formation : STRASBOURG

ORGANISATION**Durée :**

2 jours

Date :

Nous consulter pour les sessions

Méthode pédagogique :

- Un poste de travail par stagiaire
- De 1 à 8 stagiaires maximum par formateur
- Individualisation de la formation
- Contrôle continu et certificat de stage
- AS FORMATION certifie que les compétences du formateur sont supérieures à celles enseignées
- La formation est animée en français

QUI CONTACTER

CONTACT ENTREPRISE

Aurélien STEINMETZ
Tél: 06 10 78 05 68
aurelien.steinmetz@as-
formation.fr

-- Voir le programme en page 2 --

PROGRAMME

Champ d'application

DEB DES

- Définition
- Textes communautaires
- Textes nationaux
- Définition du redevable
- Personnes dispensées de déclaration
- Période de référence
- Cas particuliers
- Sanctions

Modalités de fournitures des informations

- Période
- Flux
- Données à fournir par les opérateurs au-delà et en dessous du seuil

Transmission des déclarations

- Délai
- Service douaniers destinataires
- DEB en ligne, papier

Dispositions particulières

- Vente à distance
- Biens d'occasion, œuvres d'art
- Cas particuliers

Opérations triangulaires

- Principe
- Application

Travail à façon

- Opérations bilatérales pour prestation de service.
- Opérations triangulaires portant sur des prestations de services

Seuil par transaction

- Principe
- Application dans les déclarations d'échanges de biens

Retours et remplacement de marchandises

- Présentation
- Rectifications de DEB

Régularisations commerciales

- Définitions
- Modalités d'application

Annexes

- Formulaire Cerfa et sa notice
- Mouvements particuliers exclus de la DEB
- Listes des codes NGP obligatoires
- Codification de la nature de la transaction
- Territoire à statut particulier
- Codification des pays
- Exemple de deb
- Tableau schématique des corrections à l'expédition, à l'introduction
- Modalités d'établissement des déclarations de corrections sur support papier
- Incoterms